

La Cingolaise franco-suisse



**Favoriser l'apprentissage
Rendre hommage**

MAIS AUSSI...

- **Retour sur la 35e Fête de la Châtaigne**
- **La sécurité routière, l'affaire de tous**
- **Un réseau transfrontalier de DAE**

La Gingolaise franco-suisse

Ce magazine est édité chaque semestre par les communes de Saint-Gingolph (Suisse & France).

Responsables de la publication

Géraldine Pflieger
Gérald Derivaz

Crédits photos

Justine G. Photographe
Keystone
Loïc Bénét

Impression

Imprimerie Mathy
Thonon-les-Bains

Distribution

1'200 exemplaires

Dépôt légal

Janvier 2026

**RETROUVEZ
TOUTE
L'ACTUALITÉ
GINGOLAISE
SUR :**



ÉDITO

GÉRALD DERIVAZ & GÉRALDINE PFLIEGER

Chères Gingolaises, chers Gingolais,

Nous avons le plaisir de vous retrouver pour ce nouveau numéro de La Gingolaise, témoin de la richesse de notre vie villageoise par-delà la frontière. L'automne a été marqué par la 35^e Fête de la Châtaigne, rendez-vous incontournable qui a rassemblé la communauté autour des saveurs d'antan et d'animations festives. Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré sans relâche pour perpétuer cette tradition à laquelle nous sommes si attachés. Nos associations et acteurs économiques continuent d'animer le village : gymnastique pour tous âges, nouvelles activités douces, ouverture de la boutique Shop Tes Styles et services innovants comme les casiers 24h/24 de la Fromagerie du Noyer.

Nous avons inauguré le parvis Sabine Weiss, hommage à notre photographe humaniste née à Saint-Gingolph, dont l'œuvre est désormais mise en valeur. Enfin, nous avons salué avec émotion la mémoire du Père Philippe Buttet, figure emblématique de notre paroisse, dont la générosité et l'ouverture resteront gravées dans nos cœurs. Il nous manque déjà tant il savait parler à tous, fidèles comme habitants, avec écoute et bienveillance.

Nos communes poursuivent leurs efforts pour améliorer le cadre de vie. Côté France, la requalification de la route de Novel touche à sa fin, offrant bientôt une voirie plus sûre pour tous les usagers sur cet axe clé, longtemps dépourvu de cheminement piéton continu et aux normes. Côté Suisse, la révision du règlement de l'eau potable, qui sera soumise à l'Assemblée primaire début 2026, vise à garantir la qualité du réseau. Enfin, à saute-frontière, la ligne de bus n°10, véritable trait d'union entre les deux lignes ferroviaires d'Évian et de Saint-Gingolph, étoffe son offre avec 17 trajets par sens et la possibilité d'acheter son billet via SwissPass.

Nous continuerons à travailler ensemble pour consolider nos structures, préserver l'identité de chaque commune et renforcer la coopération au sein des instances intercommunales : l'ACHL côté Suisse et la CCPEVA côté France.

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux et une excellente santé. Que 2026 soit synonyme de solidarité, de dynamisme et de convivialité pour notre village.

À l'heure où mon second et dernier mandat de Maire de Saint-Gingolph s'achève, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents, des élus, des partenaires et surtout vous toutes et tous, Gingolaises et Gingolais, pour votre écoute, votre confiance et la joie avec laquelle vous m'avez permis de remplir cette très belle mission. Le village a énormément changé en 12 ans : son image, son visage à travers de magnifiques aménagements d'espaces publics et de bâtiments. Le dynamisme de ses commerces, de ses associations et de son tourisme ne s'est pas démenti et s'amplifie. Cela n'a pas toujours été facile : la crue de la Morge en 2015 et la crise de la COVID-19 en 2020 ont mis à l'épreuve nos forces et notre solidarité, révélant toute l'énergie dont notre village recèle. Je garderai des souvenirs magnifiques, souvent amusés et pleins de sourires : grands festivals de musique, carnivals, 450 ans d'amitié franco-suisse, fêtes estivales et bien d'autres. La bonne nouvelle, c'est que tous ces moments de joie partagée vont se poursuivre dans ce village où notre famille aime tant vivre.



Pour vous remercier et partager un moment convivial, je serai heureuse de compter sur votre présence pour les derniers vœux du mandat, en danses et musiques, le 10 janvier 2026 à 19h30 à l'Espace Horizons Lémaniques.

Géraldine Pflieger, Maire

SOMMAIRE

04

PROJETS
& ENVIRONNEMENT

08

REGARDS
FRANCO-SUISSES

12

VIE QUOTIDIENNE
& PRATIQUE

15

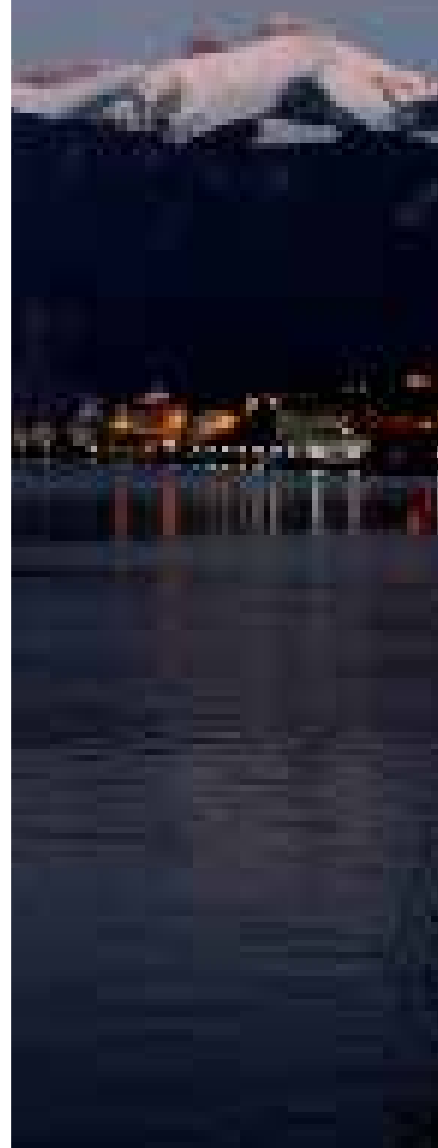
TOURISME,
ÉVÈNEMENTS &
LOISIRS

18

CÔTÉ SUISSE
+
SUPPLÉMENT ACHL

25

CÔTÉ FRANCE



LE FRELON ASIATIQUE : UN COMBAT DE TOUS LES JOURS



La menace du frelon asiatique est de plus en plus préoccupante pour nos ruches et la biodiversité locale. Dans le Haut-Lac, un groupe d'apiculteurs et d'employés communaux se mobilisent pour lutter contre cette invasion, en particulier Romain Bousset, qui est employé communal à Saint-Gingolph Suisse, qui joue un rôle clé dans cette lutte.

Des experts pour la destruction des nids

La task-force *Frelon Asiatique* regroupe plusieurs experts dans la lutte contre ce prédateur. En plus de M. Bousset, cette équipe comprend Donald Pot, Jean-Marc Délétroz, Alain Pot, Edgar Henzen et Johann Brandle, tous apiculteurs sauf ce dernier. Ces acteurs locaux, animés par leur passion pour les abeilles et leur environnement, travaillent ensemble pour protéger la faune et les habitants de notre région.

Les responsables de cette initiative sont Monsieur Bousset et Monsieur Brandle, employé communal à Vouvry. Grâce à leur expertise et leur engagement, la lutte contre le frelon asiatique a fait des progrès notables ces dernières années.

Une méthode efficace : pièges et télémétrie

Chaque printemps, les membres de la task-force posent des pièges pour capturer les fondatrices, c'est-à-dire les futures reines, qui sont responsables de la formation des nouveaux nids. Les pièges sont installés pour réduire le nombre de frelons et limiter leur propagation. Au printemps 2025, 358 fondatrices ont été capturées et éliminées : une belle réussite dans la lutte contre cette invasion.

Les pièges ne sont qu'une partie du processus. Romain Bousset, également apiculteur passionné, effectue de nombreuses observations, souvent à la suite des signalements de la population qui alerte sur la présence de frelons proches des ruches. Ces observations sont essentielles pour localiser les nids et organiser leur destruction. Un outil particulièrement innovant est utilisé dans cette lutte : la télémétrie. Depuis la mi-septembre 2025, huit émetteurs ont été posés sur des frelons capturés, permettant de suivre leur déplacement et de localiser précisément les nids. Cette méthode, qui présente un taux de réussite de 95 %, a permis de détruire une quinzaine de nids, avec des résultats remarquables.

Un des exemples les plus frappants de cette lutte a été la découverte d'un nid dans un cerisier chez un particulier à seulement cinq mètres de son balcon. Ce cas illustre bien l'importance de détecter rapidement la présence des frelons pour éviter tout risque pour les habitants. Un autre nid a été trouvé près de la STEP à Saint-Gingolph, dans une zone particulièrement fréquentée.



Une coopération essentielle

La collaboration entre les communes, les apiculteurs et la population est essentielle pour endiguer la propagation du frelon asiatique. La présence d'un tel prédateur peut déstabiliser l'équilibre écologique et nuire à la production de miel. Grâce à des efforts conjoints et à des techniques innovantes, la communauté locale fait des progrès dans la lutte contre ce fléau.

Le travail de Monsieur Bousset et de ses collègues est un exemple de dévouement à la fois pour la préservation de la biodiversité et pour la sécurité des habitants. Il est à espérer que ces actions permettront de limiter l'impact du frelon asiatique et de protéger nos écosystèmes locaux pour les générations futures.

Un homme dévoué à sa cause

Romain Bousset, 43 ans, est apiculteur depuis 2002. Habitant du Bouveret, il a rejoint le personnel communal en 2024. En août dernier, il a obtenu une formation certifiée biocides délivrée par le Canton du Valais, lui conférant légalement le droit d'utiliser les produits nécessaires pour détruire les nids de frelons asiatiques.

Outre ses compétences professionnelles, Romain est un homme passionné par la nature et la préservation de l'environnement. Sa connaissance du terrain et son expertise font de lui un acteur clé de cette initiative.



PROJETS

ROUTE DE NOVEL : UN CHANTIER CONTRAINT QUI TOUCHE À SA FIN

Depuis plusieurs mois maintenant, la route de Novel a entamé sa requalification. Par «requalification», on entend redonner une place à chaque usager (voitures, piétons, cyclistes, ...), de sécuriser les différents espaces et surtout de faire ralentir les véhicules motorisés. Les bénéficiaires de ces requalifications sont tous les usagers du territoire, riverains ou passagers.

La création de plusieurs chicanes, d'un îlot au carrefour de l'oratoire, et le futur plateau surélevé au carrefour de l'église sont autant d'éléments permettant de canaliser le trafic automobile.

*Un itinéraire sécurisé
où la vitesse sera contenue*

Le secteur est fortement contraint, et les conditions climatiques des dernières semaines n'ont pas aidé à maintenir le chantier «propre». Les entreprises ont fait le maximum pour limiter les nuisances.

Nous sommes extrêmement reconnaissants de la patience des riverains, que nous remercions pour leur compréhension. Ils pourront bientôt cheminer via une voirie sécurisée, remise aux normes et praticable.



RÈGLEMENT DE L'EAU POTABLE : LES CHANGEMENTS EN BREF



Le nouveau projet de règlement communal sur la distribution d'eau potable a été finalisé par le Conseil communal. Les Services cantonaux consultés (SCAV, SEN, SFC et SJSJ) ont préavisé favorablement la nouvelle réglementation. Inchangé depuis octobre 1974, le règlement sur la distribution d'eau potable devra toutefois être soumis et approuvé par l'Assemblée primaire en début d'année 2026 pour être mis en application. Les points essentiels de la révision concernent l'augmentation inévitable des taxes, la pose obligatoire de compteurs par raccordement et l'application du principe du consommateur-payeur.

De quoi parle-t-on ?

Le projet de règlement communal concerne l'alimentation en eau potable. Il définit les normes, le financement, les responsabilités et les procédures qui garantissent la qualité et la distribution de l'eau à la population résidente.

Les obligations

La révision du règlement et la hausse des taxes répondent à plusieurs impératifs :

- D'une part, l'obligation légale d'autofinancer la distribution de l'eau potable. L'Ordonnance concernant les installations d'alimentation en eau potable (art. 7 al. 1 ; RS/VS 817.101) impose de financer – par le biais de taxes et non par l'impôt – la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées. Autrement dit, la commune ne peut plus utiliser les impôts pour absorber le déficit annuel de ces services. Celui-ci doit, à terme, être couvert au moyen de taxes adaptées.
- Un service autofinancé est un service public dont les dépenses sont couvertes entièrement par les revenus qu'il génère, sans avoir recours à l'impôt ou à des subventions. Les taxes doivent être calculées de manière à couvrir les coûts d'exploitation du service (entretien des infrastructures, énergie pour les faire fonctionner

et personnel qui y travaille), mais aussi les amortissements et les intérêts relatifs aux investissements consentis.

- Le nouveau règlement doit permettre de respecter le principe du consommateur-payeur, imposé par le droit fédéral et dont l'objectif est de facturer la consommation d'eau effective. À cet égard, il est rappelé que les taxes de l'eau potable sont restées inchangées depuis 1974, malgré les investissements significatifs qui ont eu lieu sur le réseau, notamment pour la captation des eaux de la Tine et de Clarive et pour assurer la qualité des eaux traitées (système d'ultrafiltration).

Objectifs principaux

- Protéger la santé de la population en assurant une eau exempte de contaminants dangereux
- Fixer des normes de qualité de l'eau (bactériologique, chimique, physique)
- Encadrer les installations de distribution d'eau.
- Augmenter les capacités du réseau de distribution pour assurer l'alimentation des nouvelles constructions, assurer la protection contre l'incendie et desservir le village dans sa partie orientale (zones du Plan du Baril, Bout de la Forêt, etc.).

Comment est financé le futur réseau ?

Le futur règlement prévoit 3 types de taxes :

- a) Une taxe unique d'introduction à l'immeuble (raccordement à de nouvelles constructions)
- b) Une taxe annuelle d'abonnement qui est fixée selon une valeur de base déterminée par le Conseil municipal et qui est composée de 2 éléments qui s'ajoutent, soit :
 - une part perçue par unité d'usage (UU = ménage privé en maison individuelle, logement, part de PPE, atelier, bureau, bar, restaurant, etc.), fixée en fonction du nombre d'unités de raccordement (UR = point de

Que coûtera à l'avenir le réseau d'eau potable chaque année* ?

1	Coûts de fonctionnements communaux et d'exploitation des installations existantes et intérêts passifs	105'935.00 CHF
2	Intérêts passifs communaux et intercommunaux	11'447.00 CHF
3	Amortissements des ouvrages existants (installations, équipements)	110'739.00 CHF
4	Coûts des investissements futurs + augmentation des coûts d'exploitation (nouvelles installations)	59'052.00 CHF
	Total	287'173.00 CHF

* Calcul établi selon des standards en vigueur par le Bureau RWB Martigny SA à Martigny.

puisage à l'intérieur d'une unité d'usage : ex. lavabo, WC, douche, baignoire, robinet, machine à laver, etc.)

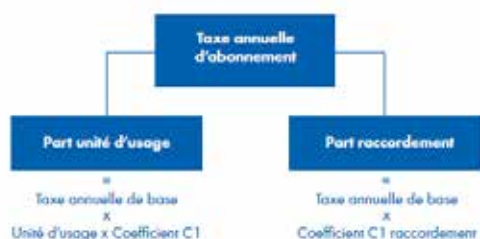
- une part perçue par raccordement, fixée en fonction du nombre d'UR de toutes les unités d'usage

c) Une taxe annuelle de consommation, calculée en fonction de la quantité d'eau utilisée et d'un prix de l'eau au m³. Dans l'attente de la pose des compteurs, un régime transitoire est mis en place.

Des exemples de calcul explicatifs plus précis seront donnés ultérieurement.

Comment évaluer les coûts annuels de la taxe annuelle d'abonnement

Taxe annuelle d'abonnement (Part fixe)



Part variable

Avec compteur

$$\text{m}^3 \text{ annuel Relevé de compteur} \times \text{Prix de l'eau}$$

Le Coefficient multiplicateur C est calculé en fonction du nombre d'unités de raccordement (UR) du raccordement concerné :

Nombre d'UR	Coefficient C
≤ 50	1.0
51 ≤ 165	1.6
166 ≤ 510	2.6
511 ≤ 1'200	4.0
1'201 ≤ 2'500	6.3

Et maintenant ?

La révision du règlement et les nouveaux tarifs seront présentés à l'Assemblée primaire dans le 1^{er} trimestre 2026. Pour entrer en vigueur, ils devront être adoptés par la majorité des votants, puis homologués par le Conseil d'Etat. En cas de 2^{ème} rejet par l'Assemblée primaire, le règlement de distribution d'eau potable pourrait être imposé par l'autorité de surveillance.

L'augmentation des taxes d'eau potable n'est certes pas agréable. La hausse régulière des prix de l'assurance maladie, des loyers, des abonnements de télécommunication ou des transports publics est aussi douloureuse pour le citoyen. Toutefois, dans le domaine de l'eau, les contrôles du surveillant des prix et des autorités cantonales sont de nature à laisser cette ressource abordable. En Suisse, l'eau est gratuite. Seuls la captation et les infrastructures (conduites, installations), le traitement de l'eau, son transport ainsi que le personnel chargé de la « livrer » 24h/24, sont payants. Le prix payé par le consommateur se situe dans des normes acceptables. Il est une sorte d'assurance pour disposer d'un accès à l'eau. Les capacités de captation d'eau étant importante dans notre commune, le projet de règlement prévoit néanmoins que, à terme, les revenus éventuels et futurs de la vente d'eau à des communes voisines ou à des tiers seront affectés au compte de l'eau, réduisant d'autant la taxe à la charge des habitants.

ASSOCIATIONS

LA GYMNASTIQUE ? PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !

La société de gymnastique La Coccinelle a été fondée en novembre 1987 et est membre de l'association cantonale Gym Valais-Wallis, de l'Union Romande de Gymnastique, de la Fédération Suisse de Gymnastique, et propose différentes sections.

Section jeunesse

- Parents-enfants dès 2 ans : développer de manière ludique ses capacités motrices et ses compétences sociales ;
- Dès 4 ans révolus jusqu'à 6 ans : la gym enfantine profite d'exploiter l'imagination fertile des enfants pour leur permettre de progresser de façon ludique, et se développer harmonieusement (pas assez d'enfants pour le cours pour cette année) ;
- Agrès : cette gym développe les qualités de coordination de manière variée. Elle renforce les muscles et améliore la souplesse. Persévérance, discipline, force et motivation sont nécessaires ! Il y a un test d'entrée en début de saison et les gymnastes participent aux concours cantonaux.

Section seniors/dames seniors

- Gym douce : à partir de 60 ans, cours adaptés à tous, diversifiés et toujours animés d'éclats de rires ! Le rendez-vous pour pratiquer un peu de gym, se maintenir en forme, faire des connaissances et s'amuser !

La société dispose de plages horaires disponibles à la salle polyvalente, nous sommes ouverts à toutes propositions sportives et comme toute société, on ne peut pas tout faire sans un peu d'aide, et c'est là que vous entrez en jeu ! Que ce soit pour les entraînements (nous sommes prêts à vous former) ou donner un coup de main pendant nos événements (on ne dit jamais non à un bon gâteau maison), chaque geste compte.

L'association de gymnastique Chlorophylle a été créée en septembre 1984. Elle englobe les communes de Saint-Gingolph et Port-Valais. Les cours ont lieu les lundis et mardis soirs, ainsi que les jeudis matins, à la salle polyvalente de Saint-Gingolph et à la salle Tauredunum aux Evouettes.

Les séances sont qualifiées de «renforcement musculaire» par les deux monitrices, avec des cours très variés. Forte de sa quarantaine de membres, hommes et femmes, de tous âges, l'association est gérée dans la simplicité par les membres du bureau. Les adhérents et adhérentes y trouvent un climat de travail dans une ambiance chaleureuse. Ils vous accueilleront avec plaisir pour une ou deux séances d'essai à votre convenance.



Société de gymnastique La Coccinelle

-  Salle polyvalente
-  +41 (0)79 934 84 92
-  www.gymlacoccinelle.ch

Société de gymnastique Chlorophylle

-  Salle polyvalente
-  +41 (0)79 934 84 92

DES PERSPECTIVES LUMINEUSES POUR LE PARVIS SABINE WEISS

Depuis le 6 septembre dernier, un lieu de Saint-Gingolph porte officiellement le nom de la photographe humaniste Sabine Weiss. En baptisant ce lieu du nom de l'artiste franco-suisse, Saint-Gingolph rend hommage à une femme dont l'œuvre, empreinte de lumière et de sensibilité, a marqué durablement le monde de la photographie.

Situé en bordure immédiate du lac, le parvis offre une perspective remarquable sur le Léman, véritable tableau vivant qui se transforme au fil des heures et des saisons. Cette ouverture visuelle est comme un clin d'œil à Sabine Weiss, dont l'art capturait avec une grande finesse la beauté des instants simples et la poésie des paysages.

Contemporaine de Robert Doisneau et Willy Ronis

En présence de sa fille Marion, et de sa petite-fille, les élus présents ont rappelé combien il était symbolique que ce lieu — à la fois apaisant, lumineux et tourné vers l'horizon — porte le nom d'une photographe qui savait mieux que quiconque saisir les jeux de lumière, les silhouettes en mouvement et les atmosphères naturelles. Le Léman devient ici un hommage vivant à son regard, un miroir de ces scènes silencieuses qu'elle aimait tant révéler.

Née le 23 juillet 1924 à Saint-Gingolph, Sabine Weiss était l'une des dernières représentantes de la photographie humaniste, ce courant qui met l'accent sur la vie quotidienne, les émotions et l'humanité des gens ordinaires. Née en Suisse et naturalisée française, elle a consacré plus de sept décennies à saisir des instants empreints de poésie, de lumière et de vérité.

Photographe de rue, portraitiste, artiste de la lumière, Sabine Weiss a collaboré avec de nombreux magazines internationaux et immortalisé des scènes qui témoignent d'un regard à la fois tendre et précis. Son œuvre, riche et variée, reflète une grande sensibilité aux gestes simples, aux atmosphères urbaines et aux visages croisés au hasard.

Aujourd'hui encore, son travail continue d'émouvoir et d'inspirer, tant par sa profondeur que par sa capacité à capter la beauté du quotidien.

Photos : Justine G. Photographe



HOMMAGE

LE PÈRE PHILIPPE BUTTET NOUS A QUITTÉ

La communauté gingolaise a appris avec émotion le décès du Père Philippe, figure bien connue et profondément aimée. Curé de Saint-Gingolph pendant de nombreuses années, il laisse derrière lui le souvenir d'un homme de foi, d'humour et d'ouverture, dont le parcours hors du commun a marqué tous ceux qui l'ont croisé.

Un parcours missionnaire mouvementé

Rien n'était banal chez le Père Philippe — ni son tempérament, ni son itinéraire. Ordonné missionnaire spiritain, il quitte la France en 1964 pour la Guinée. Trois ans plus tard, le régime de Sékou Touré expulse tous les Pères spiritains du pays. Contraint de partir, il rentre à Paris en 1967 et s'inscrit à l'Institut catholique, gardant l'espoir de retourner un jour en Afrique.

Son séjour parisien coïncide avec les événements de mai 1968, qu'il observe depuis la Maison Mère des Spiritains, tout près de la Sorbonne. Il gardera toujours une pointe d'amusement, se présentant volontiers comme un « soixante-huitard ».

Trente ans d'Afrique et un retour au Léman

Ne pouvant revenir en Guinée, le Père Philippe s'envole pour le Cameroun, où il exercera son ministère pendant trois décennies. En 1998, il revient en Suisse, à l'Ecole des Missions, dont il sera supérieur pendant neuf ans. Cette même année, il traverse la frontière et devient curé de Saint-Gingolph, paroisse qu'il servira avec passion et fidélité.

Ceux qui l'ont connu se souviennent de son esprit décapant, de son franc-parler toujours teinté d'humour, et de sa grande bienveillance.

Un prêtre de proximité et d'ouverture

Saint-Gingolph, paroisse à cheval entre la France et la Suisse, était pour lui un terrain d'aventure et de fraternité. Il voyait dans cette double identité une richesse inestimable :

« L'unité se fait surtout au cœur des sociétés des deux villages, lors des initiatives communes et des solidarités nombreuses », disait-il souvent. Il n'aura cessé d'encourager les fidèles à prendre part activement à la vie de l'Eglise, convaincu que « le peuple de Dieu est encore bien présent, plein d'idées et d'initiatives ».

Témoin d'une Église en mutation

Confronté à la diminution du nombre de prêtres, le Père Philippe a accompagné avec lucidité la réorganisation du diocèse d'Annecy, passé de 250 à 38 paroisses. Saint-Gingolph devint alors partie intégrante de la grande paroisse Saint-André-en-Gavot-Léman, rassemblant seize communes et seize clochers.

Il aimait dire, avec le sourire : « J'ai parfois l'impression d'être en tournée de brousse, ce qui me plaît beaucoup ! » Malgré la charge, il trouvait dans la diversité de ses rencontres, « du bord du lac aux balcons du Léman », une source de joie et de vitalité.

Un héritage vivant

Le Père Philippe restera dans les mémoires comme un pasteur proche des gens, à la parole libre et au cœur missionnaire. Il savait encourager, provoquer parfois, mais toujours pour inviter

à aller plus loin dans la foi et dans la fraternité.

Son engagement, sa simplicité et sa foi profonde auront marqué de manière indélébile la vie de Saint-Gingolph et des paroisses voisines.

Ses dernières paroles comme un cadeau

Il aimait conclure ses rencontres en offrant ce qu'il appelait « un petit cadeau qui ne coûte pas cher » : « Trois phrases seulement, dont je ne connais pas l'auteur », disait-il en souriant.

Aujourd'hui, c'est à lui que nous adressons ce dernier cadeau : notre reconnaissance, notre affection et notre prière.



NAISSANCES

26.11.2024	MOHAMED MOUSSA Malia, fille de Djibril et WILFLING Mélina
28.12.2024	SEJDIU Anna , fille de Ridvan et AVDIJA Gentiane
04.01.2025	AFRAH Haytem , fils de Badrédine et de AMARA Yasmine
15.01.2025	FAVARIO Mohamed , fils de Jean-Baptiste et de LAATYAOUI Ayat
01.02.2025	SHANMUGARAJAH Neïl , fils de Sajeran et de LE Julie
01.02.2025	IHOUYAK Nawfel , fils de Rachid et de MAKIA Fatima-Zahra
05.02.2025	TURMEL Théo , fils de Matthieu et de OCHOA Medina
17.04.2025	MITROFAN Dacian , fils de Cosmin et de Nicoleta
07.05.2025	SHEHU Zana , fille de Veton et de KUCI Mélinda
30.05.2025	ROCH Cyrielle , fille de Damien et de FLEURY Ariane
12.06.2025	AZENTOU Ouwayss , fils de Yasser et de AKENIOUINE Lilia
20.06.2025	RIGAUD Mathis , fils de Joseph et de MOULIN Floriane
12.08.2025	NAIT-HADDA Ismael , fils de Salim et de LAMKADEM Meryame
02.10.2025	JOURNOT Marius , fils de Guillaume et de VICENZOTTI Adeline
08.11.2025	MAGNIN Romy , fille de Paul et de MOREL Ophélie

DÉCÈS

02.11.2024	FORNAY Jean-Pierre
16.11.2024	DUCHOUD Fernande
14.01.2025	RIEL Monique née HUNDZINGER
26.02.2025	CHOLLET Käthi
17.03.2025	VOGEL Heidi
26.04.2025	BENOZZI Madeleine
04.05.2025	PIRMAN Roland
20.06.2025	EONIN Daniel
19.05.2025	BLANCHARD Jean-Philippe
06.06.2025	PASQUIER Georgette
09.08.2025	GONZALEZ Roseline née COMBREMONT
30.08.2025	HOMINAL Michel
30.09.2025	LOPEZ Antonio
07.10.2025	JACQUIER Pierrette née RICHON
18.10.2025	BUTTET Philippe

MARIAGES

06.12.2024	VURPAS Charles et OCTOR Flavie
22.03.2025	BERTHOLET Manuel et LIMA DANTAS Davilã
07.05.2025	GOMES DOS SANTOS José et MENARD Doris
02.05.2025	EL AMRI Jaafar et CARNEVALE Luisa
21.06.2025	BENHMIDOU Ausama et DESTREMONT Eva
20.09.2025	PEREIRA ALMEIDA Mickaël et DUARTE FERNANDES Mariana
25.10.2025	LE THOAI Julien et DOSSMANN Claire

COMMERCES & ENTREPRISES

LE «SECONDE MAIN»... À PORTÉE DE MAINS !



Vous avez sûrement remarqué une nouvelle enseigne dans la rue Nationale, à la place du salon de coiffure. Christelle s'est installée depuis cet été et nous propose une boutique de seconde main mais aussi d'articles neufs, accessoires, jeux pour enfants... En bref, un lieu à visiter absolument !

Christelle, dont le visage vous est familier car elle vous servait auparavant à la boucherie du village, est une femme pétillante et dynamique. Contrainte à une reconversion professionnelle, elle a naturellement choisi de rester en contact avec les gens.

Laissez-moi vous éclairer sur ce que la jeune gérante propose : vous triez vos armoires, ce qui est encore en bon état et que vous ne portez plus pourra trouver preneur à travers sa boutique ! Comme Christelle est très pointilleuse, lorsqu'elle sélectionne les articles qui seront en vente, vous pourrez également dénicher une bonne affaire tout en étant sûrs de pas avoir de mauvaises surprises.

La boucle est bouclée, un cercle vertueux, une bonne alternative à l'ère de la sur-consommation et de la fast-fashion. Si le terme de seconde main est apparu au moyen-âge pour des raisons purement économiques (les vêtements étaient faits à la main et donc accessible à la Haute Société), il n'en va pas de même aujourd'hui. Les motivations sont diverses : mode du Vintage, conscience écologique, aspect économique, économie circulaire...

Cet endroit est plus qu'un magasin, c'est un véritable lieu de rencontre. Christelle vous accueille avec le sourire et a l'oeil pour trouver ce que vous recherchez.

Chez *Shop Tes Styles*, il y a aussi des articles neufs comme des accessoires, des bijoux fantaisie, des parfums et autres articles de maquillage. Une adresse très utile, proche de chez vous, pour faire des cadeaux ou seulement pour se faire plaisir. Vous trouverez également des bricoles pour les enfants et la possibilité de louer des jeux de société. Génial pour les soirées d'hiver ou les jours de pluie.

Et... les aficionados de Carnaval se réjouiront d'y trouver prochainement des costumes ! Les petits et les grands peuvent donc tous trouver leur bonheur

Nous souhaitons plein succès à Christelle et bon shopping à vous !

Ludovine Prince, conseillère municipale

Shop tes Styles

📍 26 rue Nationale

☎ +33 (0)6 47 38 73 02

🌐 shoptesstyles74@gmail.com

DE NOUVELLES ACTIVITÉS DOUCES PROPOSÉES À L'EHL

Depuis 3 ans, l'Espace.s Horizons Lémaniques séduit de nombreux usagers. Cette période a permis à la commune de faire un premier bilan des occupations, concentrées surtout sur les week-ends, et le conseil municipal a souhaité ouvrir de nouveaux créneaux en semaine pour des activités douces.

Depuis quelques semaines, des séances de pilates et de yoga sont proposées. Les premières les mardis matins et mercredis soirs, par Pauline Tho, récemment installée à Saint-Gingolph, professeure de danse diplômée ; et les seconds le mercredi matin par Jean-Christophe Jacquet, professeur de yoga dont vous aviez pu faire la connaissance à la plage cet été. Les 4 créneaux sont déjà quasiment pleins.

La commune reste ouverte à d'autres propositions pour étoffer encore un peu plus l'offre d'activités.



Pilates

+33 (0)6 34 24 71 20

Yoga

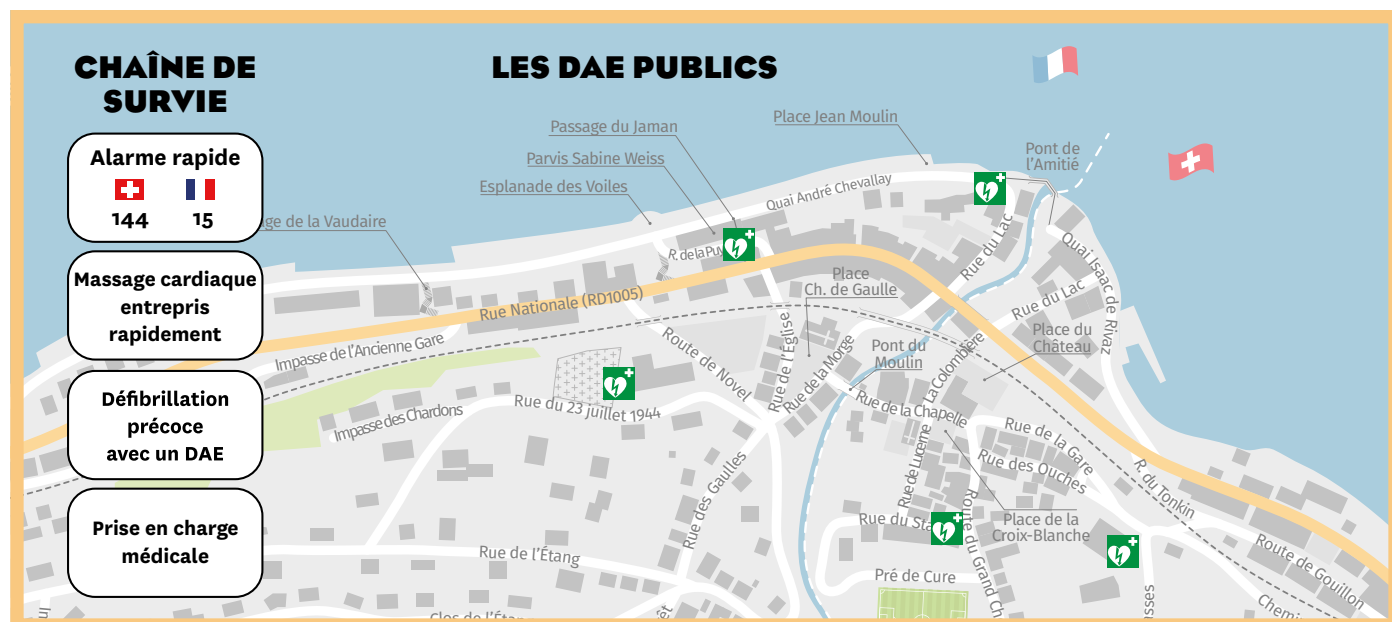
+33 (0)7 85 49 71 04

SANTÉ

UN DÉFIBRILLATEUR, ÇA PEUT SAUVER UNE VIE

En France, chaque année, entre 40'000 et 50'000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.



SERVICES

LA LIGNE DE BUS N°10 ÉTOFFE ENCORE SON OFFRE

Depuis 2 ans maintenant, la Communauté de Communes Pays d'Evian-Vallée d'Abondance et le Canton du Valais sont unis pour développer une ligne de bus transfrontalière de la Gare d'Evian-les-Bains à la Gare de Saint-Gingolph Suisse, véritable prélude à la réouverture de la ligne ferroviaire du Sud-Léman. La ligne devrait atteindre les 35'000 voyageurs pour l'année 2025.

Après une première augmentation de l'offre en décembre 2024, l'horaire va de nouveau s'étoffer dès cette fin d'année. En effet, de 13 trajets par sens en semaine, la ligne 10 offrira 17 trajets par sens dès le 7 décembre.

Autre nouveauté, pour améliorer l'intermodalité, il sera possible d'acheter le billet du bus sur le support SwissPass.

Nous tenons à remercier chaleureusement les acteurs qui ont rendu ce saut d'offre possible pour le bien de tous, le Conseiller d'Etat valaisan Franz Ruppen et le chef du Service de la Mobilité Sylvain Dumoulin, la Présidente de la CCPEVA Josiane Lei et le Vice-Président en charge des transports Jacques Burnet.



Horaires disponibles sur :

- www.evad.fr
- Application smartphone EVA'D



EN BREF...

VOTRE REBLOCHON 24H SUR 24

La nouvelle Fromagerie du Noyer, installée avec succès depuis ce printemps dans notre commune, propose depuis cet été un ensemble de casiers extérieurs, accessibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Vous pouvez, soit y retirer une commande effectuée sur le site internet de la fromagerie, soit vous dépanner grâce à un assortiment régulièrement renouvelé.



LANCEMENT DU PASS'REGION SÉNIORS, POUR LES + DE 65 ANS

La région Auvergne-Rhône-Alpes lance le Pass'Réunion Séniors : une carte gratuite destinée aux plus de 65 ans habitants dans la région, et qui permettra d'ici au tout début de 2026 de bénéficier d'avantages dans le domaine de la culture, de la santé, de la mobilité et des achats de produits locaux.



Vous êtes professionnels et souhaitez proposer un avantage ? Connectez-vous sur la plate-forme : <https://passregion.auvergnerrhonealpes.fr>

UNE NOUVELLE RANDONNÉE AUTOUR DU LAC

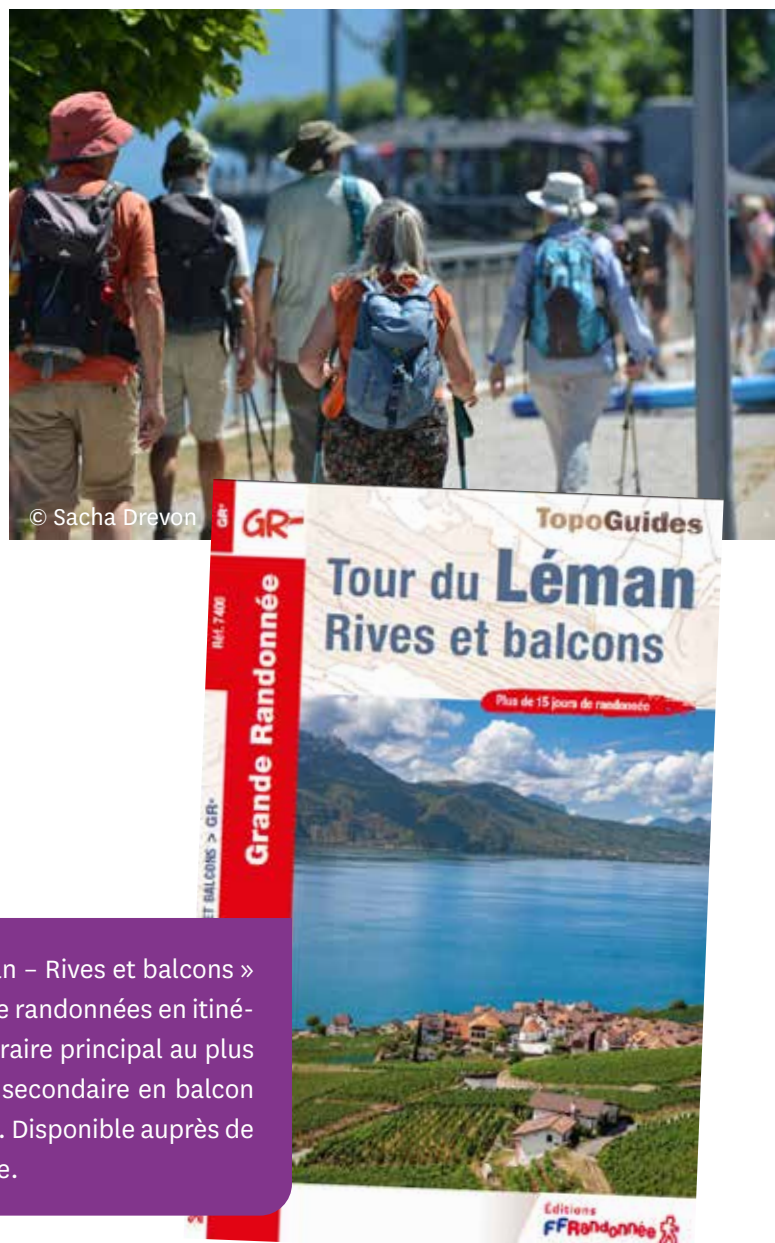
Le 29 juin dernier s'est déroulée l'inauguration du Tour du Léman, à laquelle étaient conviés tous ceux ayant participé de près ou de loin au projet, ainsi que les clubs affiliés à la FFRandonnée. Cette journée a été organisée par la FFRandonnée Haute-Savoie, avec l'aide précieuse de l'office de tourisme Lemman Mountains Explore et la commune française.

La semaine et le matin précédant l'évènement étaient organisées par les clubs plusieurs randonnées empruntant, au choix, le GRP Littoral du Léman ou le GR®5 Balcon du Léman, l'objectif étant de tous se rejoindre à Saint-Gingolph, lieu de l'inauguration et symbole de cette collaboration entre Haute-Savoie et cantons suisses.

Tous se sont rassemblés sur le parvis Sabine Weiss de Saint-Gingolph afin d'inaugurer le Tour du Léman par divers discours, prononcés par Géraldine Pfeiffer, maire de cette commune bi-nationale, Daniel Strelczyk, président de la FFRandonnée Auvergne-Rhône-Alpes, accompagné de Claude Didier, membre du bureau national, Brigitte Scotton, présidente de la FFRandonnée 74, ainsi que Claude Oreiller, président de l'association suisse Valrando.

Le comité de la FFRandonnée

Le TopoGuide « Tour du Léman – Rives et balcons » vous propose 4 suggestions de randonnées en itinérance de 3 à 6 jours + un itinéraire principal au plus près des rives + un itinéraire secondaire en balcon par le GR®5 Balcon du Léman. Disponible auprès de la FFRandonnée ou en librairie.



ÉVÈNEMENT

LA FÊTE DE LA CHÂTAIGNE : 35 ANS ET TOUTES SES BOQUES !

La Fête de la Châtaigne de Saint-Gingolph est devenue en 35 ans un rendez-vous incontournable de l'automne dans notre région. Grâce à son atmosphère authentique et à un programme complet, elle réussit à conjuguer traditions, gastronomie, musique et animations pour ravir un public très large et de plus en plus nombreux.

Historiquement installé dans le quartier du Château, l'événement mobilise la communauté entière, suisse et française. Il met en valeur le patrimoine local, tant sur le plan artisanal que gastronomique. Le cœur de la fête, bien sûr, c'est la châtaigne, ce fruit local qui a fait vivre des générations entières de gingolais les siècles passés, et qui se déguste maintenant en brisolée. Mais plus largement, c'est une célébration des saveurs d'automne : on vient déguster le fameux sanglier à la broche du samedi soir, ou encore le désormais célèbre burger de chasse.

Cette 35^{ème} édition a mis en valeur le bénévolat, et notamment les ancien(ne)s président(e)s du comité d'organisation qui se sont succédés depuis 1989 (photo ci-contre). Le concert du groupe *Non Homologué*, et ses reprises incroyables de Jean-Jacques Goldman, a rameuté les foules et la course de la Dérupe Gingolaise a battu son record de participants. Près de 300 kilos de châtaignes ont été écoulées, en précisant bien sûr qu'il s'agissait de châtaignes 100 % chablaisiennes, contrairement à d'autres fêtes un petit peu plus loin... La Fête de la Châtaigne semble bien partie pour 35 années supplémentaires : couplée au projet de réhabilitation de la châtaigneraie historique, il se peut que la châtaigne gingolaise gagne encore en notoriété ces prochaines décennies.



En 2026, rendez-vous les 23 et 24 octobre !

Plus d'infos sur www.chataigne.st-gingolph.com



VIE DE LA COLLECTIVITÉ

FAIRE DÉCOUVRIR LE VILLAGE AUX ENFANTS

Les classes primaires de Saint-Gingolph (1 Harmos-8 Harmos) ont pris part à deux journées thématiques l'automne dernier. Ces sorties ont permis aux enfants de découvrir l'étendue et les richesses du territoire communal.

Au début de septembre, les élèves sont partis à la découverte de l'alpage de l'Au-de-Morge. Après une montée à pieds depuis le Grand Pré, les enfants ont assisté à différentes activités sous la thématique de la *Journée du Lait* :

- Étapes de fabrication du lait au fromage
- Visite de la cave d'affinage et démonstration
- Dégustation de différents fromages
- Rencontre avec les animaux de la ferme

Bien que la pluie ait écourté l'après-midi, cette journée a permis aux enfants de découvrir les hauteurs de Saint-Gingolph. Un grand merci aux personnes suivantes qui ont permis le bon déroulement de cette journée :

- Les alpagistes pour leur accueil, leurs explications et le repas.
- Les transporteurs pour leur flexibilité.

Au mois d'octobre, les enfants se retrouvent à la Châtaigneraie pour découvrir le projet de revitalisation de cette dernière. Le programme de la journée était riche : départ en train au Bouveret et retour à pied par la route de la Frémy, cueillette de châtaignes et jeux dans la forêt, dégustation de la brisolée et de la soupe à la courge, et enfin visite de la Châtaigneraie.

Un grand merci pour cette journée à Micheline et Yves, les guides de la Châtaigneraie, aux personnes qui ont aidé à la logistique et la préparation du repas, ainsi qu'à toutes les petites mains qui ont ramassé et fendu les châtaignes pour la brisolée.

Ces journées n'auraient pas pu avoir lieu sans l'excellent travail et l'organisation de la commission Enseignement et Formation, que je souhaite remercier par ces lignes. Le rendez-vous est d'ores et déjà donné en 2026 pour de nouvelles sorties découvertes.

Loïc Bénet, conseiller communal



PROJETS

QUELQUES NOUVELLES DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS

Dans le domaine des constructions, voici quelques nouveautés à relever :

Couvert à vélo

Un couvert à vélo sera prochainement mis en place à la gare CFF de Saint-Gingolph. Il sera situé sur le quai, à l'est de la gare, sur la petite place proche du passage à niveau. Une douzaine de vélos pourront y être abrités.

Plateforme eConstruction

Dans le courant de l'année 2025, notre commune a été intégrée à la plateforme *eConstruction* aménagée par l'État du Valais. Le programme *eConstruction* vise à traiter la gestion électronique des demandes d'autorisation de construire au sein des cantons et des communes. Elle facilite les échanges entre les différentes entités et les utilisateurs. Cette application permet de déposer une demande d'autorisation de construire et de consulter un dossier de construction mis à l'enquête sur la plateforme.

Les demandes simples, gérées sur le plan communal, peuvent encore être adressées au Service des constructions, sous forme papier et en trois exemplaires. Par contre, toute demande d'autorisation de construire exigeant un préavis cantonal devra être déposée sur la plateforme *eConstruction*.

L'utilisation de ce logiciel nécessite l'établissement d'une identification SwissID. A terme, il sera généralisé à toutes les demandes et à tous les utilisateurs. Une fois l'étape d'identification réalisée, l'application propose les formulaires nécessaires à la réalisation d'une demande d'autorisation de construire.

Pour des informations complémentaires, il faut consulter la réglementation en la matière, RS 705.106, Règlement d'accès et d'utilisation de la plateforme cantonale *eConstruction*, consultable sous https://lex.vs.ch/app/fr/texts_of_law/705.106. L'accès au portail utilisateurs est possible au lien suivant : <https://www.vs.ch/web/sajmte/portail-utilisateurs>.

Pose de panneaux solaires

La nouvelle loi valaisanne sur l'énergie (RS 730.1 - Loi sur l'énergie (LcEne), entrée en vigueur le 1er janvier 2025 exige que toute nouvelle construction, transformation ou rénovation de bâtiments existants doivent intégrer la pose de panneaux solaires (art. 32 ss, art 36 ss LcEne, consultables sous : https://lex.vs.ch/app/fr/texts_of_law/730.1).

Dans le même temps, le Service cantonal Immobilier et Patrimoine est invité, lorsque l'immeuble à rénover se trouve en zone village protégée (zone protégée ISOS). Il peut émettre un préavis négatif à la pose de panneaux solaires pour des motifs de préservation du patrimoine historique. Cette situation complique le processus de décision de la commune, car chaque cas doit être examiné de manière précise avec ses particularités propres et cela engendre par conséquent des délais prolongés ou des retards dans la prise de décision.

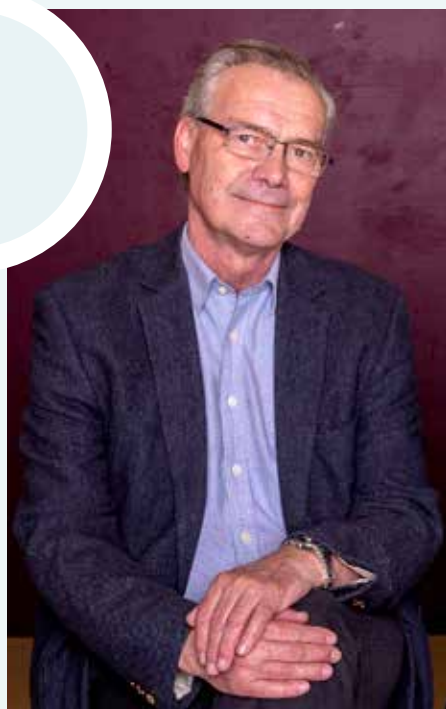
L'administration communale travaille sur cette thématique afin de pouvoir définir au mieux des lignes directrices qui seront applicables à l'avenir.

Serge Béguelin, conseiller communal



5 questions au Président de l'ACHL

« Consolider nos structures
et préserver l'identité
de chaque Commune »



Depuis janvier, Gérald Derivaz est à la fois Président de la Commune de Saint-Gingolph et, par le système de tournus, Président du Comité directeur (CODIR) de l'ACHL. Dix mois après sa prise de fonction, il revient sur cette double responsabilité et les enjeux à venir pour l'Association des Communes du Haut-Lac.

Gérald Derivaz, comment avez-vous vécu cette double entrée en fonction ?

Bien, même si cela a été un challenge de prendre la présidence de l'ACHL en même temps que celle de la Commune. J'étais davantage préparé pour la présidence communale, car j'avais pu évaluer les besoins et définir ce que je souhaitais apporter à Saint-Gingolph. L'ACHL, je la connaissais moins dans son organisation

et ses missions, même si je mesurais bien son importance pour le Haut-Lac. Heureusement, le travail se fait de manière collégiale entre les Président·e·s : le Président coordonne et assume la signature officielle, conjointement avec un autre membre du CODIR, mais les décisions se prennent dans un esprit constructif entre les quatre Communes.

Quels enseignements tirez-vous de vos premiers mois à la présidence de l'ACHL ?

J'ai pu constater que l'ACHL est devenue indispensable pour nos Communes. Elle assume aujourd'hui des tâches que les Communes, surtout les plus petites, ne pourraient plus reprendre individuellement. Le regroupement des forces et des moyens permet d'atteindre un niveau de qualité et de professionnalisme qui ne serait pas possible autrement. Cette mutualisation a aussi permis de stabiliser et de professionnaliser des domaines essentiels du service public, au bénéfice direct des habitant·e·s.

Quels sont selon vous les principaux défis pour les années à venir, et sur quels axes souhaitez-vous concentrer votre présidence ?

L'ACHL est encore jeune : il faut poursuivre le travail d'amélioration de son fonctionnement. Avant de développer de nouveaux services, nous devons consolider les structures existantes, notamment le Secrétariat et le Service de comptabilité. Cela permettra d'assurer

une organisation plus solide, une gestion rigoureuse et de poser les bases nécessaires pour les projets à venir.

La force de l'ACHL repose sur la collaboration entre les quatre Communes. Comment voyez-vous cette coopération évoluer ?

Cette collaboration ne date pas d'hier : elle existait bien avant la création de l'ACHL. L'Association a simplement permis de la structurer davantage et de mieux la faire vivre. L'enjeu, aujourd'hui, est de continuer dans cet esprit en facilitant les projets communs – par exemple la future STEP intercommunale ou les discussions autour des EMS. Et puis, il y a aussi les réflexions en cours sur une éventuelle fusion : ce sera d'abord aux Conseils communaux de se prononcer, puis à la population de décider en toute connaissance de cause, après une information claire.

Si vous deviez résumer en une phrase votre ambition pour l'ACHL et les habitant·e·s du Haut-Lac, quelle serait-elle ?

Chaque Commune a ses forces, ses particularités, son histoire et sa population. Il est essentiel de préserver ces identités tout en poursuivant la collaboration sur les tâches qui nécessitent une mise en commun. C'est grâce à cet équilibre que nous pourrions continuer à avancer ensemble, efficacement, tout en laissant à chaque Commune la liberté de décider de son avenir.



Écoles du Haut-Lac

POSER DES BASES SOLIDES POUR MIEUX APPRENDRE

Depuis deux ans, la Direction des EDHL impulse une nouvelle dynamique : mettre au centre les liens entre élèves, mais aussi entre élèves et enseignant-e-s, comme condition première d'un enseignement de qualité. Cette orientation répond aussi aux objectifs fixés par le Plan d'études romand, qui invite à développer les capacités transversales : collaboration, communication, stratégies d'apprentissage, pensée créatrice et démarche réflexive. Ces compétences permettent aux élèves de mieux se connaître, d'apprendre à apprendre et de progresser dans leurs interactions avec les autres. Elles constituent un socle essentiel pour la réussite scolaire et pour l'insertion future des jeunes.

Slow Days : une rentrée pas comme les autres

Les 21 et 22 août, les élèves de 1H à 11H du Haut-Lac n'ont pas commencé leur année par les cours habituels. Deux journées, appelées Slow Days, ont été consacrées à la cohésion et aux exigences de vie scolaire.

Cette démarche a été co-construite avec les enseignant-e-s. Présenté en séance plénière, le concept a ensuite été enrichi par les ateliers proposés et animés par l'ensemble du corps enseignant, titulaires comme non titulaires, afin de donner une couleur collective à la rentrée. L'idée centrale : un-e élève qui se sent bien à l'école, c'est un-e élève prêt-e à apprendre.

Une rentrée pensée pour chaque âge

Au CO, les 9^e, nouveaux venus du primaire, ont suivi des ateliers sur les règles de vie, la charte numérique, la médiation, et la santé ; ils ont aussi visité la Cimenterie pour faciliter leur transition vers un cadre plus exigeant.

Les 10^e ont alterné activités de cohésion et ateliers plus structurants : règlement, organisation, techniques d'apprentissage et présentation des camps.

Les 11^e et la classe de préapprentissage ont combiné une sortie et des ateliers axés sur les exigences scolaires et le projet professionnel.

Dans les classes primaires, chaque centre a pu mettre en place ses propres activités (jeux collectifs, ateliers créatifs ou sorties) autour du même objectif : renforcer la cohésion, accueillir les nouveaux élèves et poser les bases d'une année à vivre ensemble.

Des ateliers aux diverses thématiques :

« Règles du jeu », pour réfléchir au règlement et à son sens ;

« À toi de jouer ! », pour questionner les comportements du quotidien ;

« Bien dans mes baskets » (pour les 9^e), consacré à la santé et à la gestion des émotions ;

« Objectif réussite » (pour les 10^e), avec des conseils pratiques pour organiser son travail.

Chaque degré a aussi réalisé une fresque collective, symbole d'une année construite ensemble. Ces deux jours ont montré que l'école n'est pas seulement un lieu d'apprentissage académique, mais aussi un espace de vie partagée. Ils constituent un socle solide pour le reste de l'année.



9CO : Centre pédagogique de prévention des séismes



Semaine hors grille

Comme chaque année, la vie du CO a aussi été rythmée par des activités de prévention et d'orientation professionnelle.

Les 9^e ont découvert les règles de sécurité avec les CFF, CarPostal et les pompiers, participé à des ateliers sur les écrans et les réseaux sociaux avec Declick, et travaillé sur leurs forces de classe avec Promotion Santé Valais. La projection du film *Vice-versa* a servi de base à un atelier sur la gestion des émotions. Ils ont aussi passé une journée à Sion, entre musée et Centre pédagogique de prévention des séismes.

Les 10^e ont vécu une journée de prévention sur le harcèlement et les relations toxiques. Le film *Le jour où j'ai brûlé mon cœur* a ouvert la discussion, prolongée par des ateliers animés par les enseignant-e-s, la police et des intervenant-e-s spécialisé-e-s. Ils ont aussi vécu la 1^{re} édition des camps de 10CO.

Les 11^e ont effectué trois jours de stage en entreprise, une immersion concrète dans le monde professionnel pour réfléchir à leur avenir.

Ces journées ont offert aux élèves des repères et outils pour mieux se connaître, gérer leurs relations et avancer plus sereinement dans leur parcours.

Des camps repensés pour les 10^e

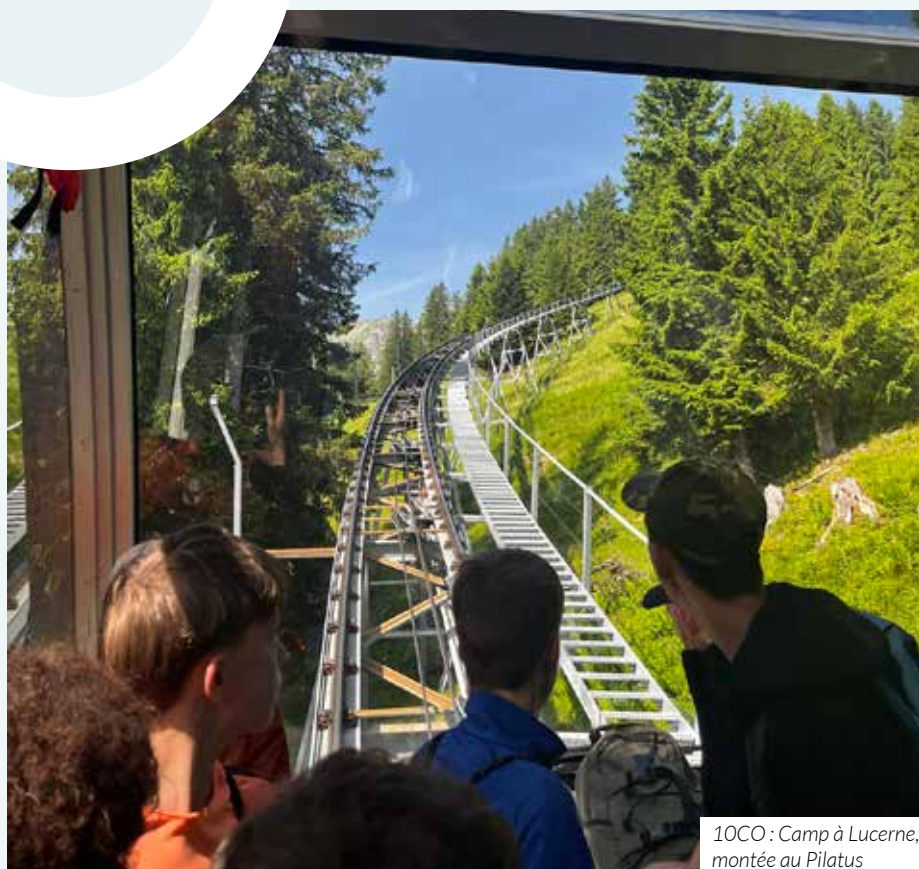
Autre nouveauté importante : les camps de 10^e ont été entièrement repensés. Plus courts qu'autrefois – trois jours –, ils offrent désormais un choix de huit thématiques. Sport et nature aux Dents-du-Midi ou à Fiesch, découverte culturelle à Locarno ou à Lucerne, *urban sketching* à Bâle, mode et création ou musique et danse à Vouvry, immersion en pleine nature aux Mosses : les propositions sont variées et permettent à chaque élève de trouver un domaine qui l'attire.

Ces thèmes ont été proposés par le corps enseignant lors d'un appel à idées. Ce mode de construction a suscité un réel engouement : une vingtaine de professeur-e-s se sont porté-e-s volontaires pour organiser et encadrer les séjours. Pour beaucoup, c'était aussi une manière de partager une passion ou un intérêt personnel avec leurs élèves, en dehors du cadre strict de la salle de classe.

L'enthousiasme s'est révélé des deux côtés : les enseignant-e-s comme les élèves ont accueilli ces camps avec curiosité et motivation. Cette nouvelle formule a donné un vrai souffle de renouveau, en offrant aux élèves des expériences inédites.

Car l'objectif n'est pas seulement de « changer d'air ». Passer deux nuits en cabane de montagne, concevoir un vêtement, ou découvrir une ville inconnue : autant de situations qui poussent les jeunes à sortir de leur quotidien, à développer leur autonomie et à apprendre à vivre ensemble. Ces séjours marquent une étape forte dans leur parcours et laissent une empreinte qui dépasse largement le cadre scolaire.

En associant les Slow Days, la semaine hors grille et les camps, les Écoles du Haut-Lac mettent en lumière une conviction forte : la réussite scolaire naît de l'équilibre entre le travail, l'exigence, la bienveillance et la richesse des relations humaines.



1OCO : Camp à Lucerne, montée au Pilatus



1OCO : Camp à Fiesch, glacier d'Aletsch



1OCO : Camp aux Mosses



Écoles primaires : Fresque

Trottinettes électriques

BOUGER LIBREMENT, ROULER EN SÉCURITÉ

Les trottinettes électriques ont conquis les rues suisses. Pratiques silencieuses et écologiques, elles séduisent toutes les générations. Les Communes du Haut-Lac n'échappent pas à cette tendance. Mais derrière cette mobilité douce se cache une réglementation précise souvent ignorée. Trop d'usagères et d'usagers roulent en mettant en danger leur sécurité et celle des autres.

Un cadre légal clair mais méconnu

Qui peut rouler ?

Toute personne dès 14 ans. Attention toutefois : si aucun permis n'est requis dès 16 ans, les jeunes entre 14 et 16 ans doivent obligatoirement être en possession d'un permis de catégorie M (vélomoteur).

Où peut-on rouler ?

Les trottinettes électriques doivent circuler sur les pistes cyclables et sur la chaussée, en respectant les règles du code de la route. Il est strictement interdit de rouler sur les trottoirs et les zones piétonnes, même à faible vitesse. Cette règle vise à protéger les piéton·ne·s, souvent surpris·es par l'arrivée silencieuse de ces engins.

En Suisse, pour être autorisées à circuler sur la voie publique, les trottinettes électriques doivent :

- Ne pas dépasser 500 watts de puissance moteur
- Être limitées à 20 km/h par conception
- Disposer de freins avant et arrière, dont au moins un à friction
- Être équipées de phares fonctionnels à l'avant et à l'arrière ainsi que de catadioptrés (l'éclairage doit être allumé en tout temps)
- Posséder une sonnette comme avertisseur sonore

Risques et comportements à éviter

Les trottinettes électriques peuvent être dangereuses ; les accidents impliquant des chutes, des piéton·ne·s ou des voitures sont fréquents. Le non-respect de la signalisation, la vitesse excessive ou la conduite en état d'ivresse sont sanctionnés comme pour les vélos. Le port du casque, bien que non obligatoire, est vivement recommandé.

Le débridage, une opération généralement électronique, qui vise à supprimer les restrictions de vitesse, est bien entendu strictement interdit.

Attention : de nombreux modèles vendus en ligne ou à l'étranger ne sont pas homologués pour la Suisse et donc interdits. Les marques proposent en effet généralement plusieurs versions d'un même modèle : les modèles Europe, bridés à 25 km/h, et les modèles Suisse/Allemagne, qui sont eux bridés à 20 km/h. Un modèle européen est strictement interdit sur l'espace public en Suisse.

Contrôles renforcés dans le Haut-Lac

Face à la recrudescence d'infractions et d'accidents, la Police du Haut-Lac procède à des contrôles spécifiques dans les Communes de la région. L'objectif : vérifier la conformité des trottinettes, sensibiliser les usagères et usagers et sanctionner les comportements à

risque. À des fins de contrôles, le Service de police est équipé d'un appareil qui permet de mesurer la vitesse réelle des engins.

N.B. Les trottinettes électriques sont assimilées à des cyclomoteurs légers selon l'Ordonnance sur les exigences techniques des véhicules routiers (OETV).

Les trottinettes électriques ne sont pas des jouets. Elles sont soumises à des règles strictes, souvent ignorées par les usagères et usagers. Pour éviter les mauvaises surprises, mieux vaut s'informer... avant de rouler.



Amendes et sanctions

Situations passibles d'amendes

- Transporter un passager
- Tenir le guidon à une main
- Circuler sans éclairage obligatoire
- Non-respect de la signalisation
- Circuler sur un trottoir
- Utiliser un téléphone en conduisant
- Conduire un engin non homologué et/ou débridé (avec une dénonciation à l'Autorité compétente et la saisie du véhicule)
- Conduire une trottinette électrique en étant un·e mineur·e de moins de 16 ans non titulaire du permis de conduire requis constitue une infraction grave. Cette infraction implique une procédure pénale et peut porter préjudice à l'obtention ultérieure d'un permis de conduire ! Les parents s'exposent également à des poursuites pénales.

UN MESSAGE
DE PRÉVENTION
DE LA PIHL
Proche de vous
au quotidien



Pour en savoir plus



- Guide de la Suva sur la sécurité et la légalité des trottinettes : [suva.ch](https://www.suva.ch)
- Informations pratiques sur l'homologation et l'usage : tec-way.ch

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

RETOUR SUR LA RENCONTRE DES ENTREPRISES FORMATRICES DU HAUT-LAC

La commune de Vionnaz a accueilli le 20 novembre dernier la rencontre annuelle des entreprises formatrices du Haut-Lac. Cette soirée a permis d'échanger avec les principaux acteurs de la formation professionnelle.

La remise des prix des apprentis méritants a été un moment fort de la soirée. Cette année, 14 apprentis ont été nommés. Ils ont su convaincre leurs formateurs et le jury par leurs parcours. Un apprenti domicilié à Saint-Gingolph a été chaleureusement félicité : Murtaza Moradi, qui a obtenu son diplôme d'employé de cuisine AFP. Les remerciements vont également à son formateur Thomas Mader pour son engagement dans la formation professionnelle. Merci à la sous-commission professionnelle du Haut-Lac pour l'organisation de cette soirée.

Loïc Bénet, conseiller communal



Murtaza entouré par son formateur, les élus communaux et les membres de la commission formation professionnelle.

Les échanges entre le formateur et l'apprenti sont essentiels tout au long de l'apprentissage. Pour en savoir plus, 3 questions ont été posées à Thomas, formateur de Murtaza :

En quelques mots, qu'est-ce qui fait de Murtaza un apprenti méritant ?

Murtaza est un apprenti méritant, car bien qu'il soit issu de la migration et que la langue ait été au départ une petite barrière, il a su la surmonter rapidement grâce à sa motivation et à ses efforts. Il s'est toujours montré sérieux, impliqué et désireux d'apprendre, ce qui lui a permis de beaucoup progresser au cours de sa formation.

Pourquoi t'engages-tu dans la formation d'apprentis ?

Je m'engage dans la formation d'apprentis par passion pour la cuisine et par envie de transmettre mon savoir-faire, tout en assurant la relève d'un métier passionnant et plein de perspectives. En tant que chef de cuisine, j'ai formé non seulement des apprentis, mais aussi des aides de cuisine, et accompagné des candidats dans le cadre de la Reconnaissance d'Acquis Professionnels (RAP). J'ai toujours su expliquer les choses de manière simple et claire, ce qui leur a permis de progresser et de développer leurs compétences. Au cours de mes 25 années au sein de l'État du Valais, dans le service de l'action sociale, j'ai eu l'occasion de partager mon expérience et de contribuer à la réussite professionnelle de nombreux collaborateurs.

Quelles difficultés rencontres-tu avec les apprentis et comment arrives-tu à les surmonter ?

Avec les apprentis, je rencontre parfois des difficultés telles que la ponctualité, des résultats scolaires insuffisants ou des problèmes d'ordre existentiel liés à leur parcours de vie. Pour y faire face, il est important de les sensibiliser à l'importance de leur avenir et au respect des horaires. Nous pouvons également mettre en place des cours d'appui en collaboration avec les communes pour les aider à progresser sur le plan scolaire. Je ne m'immisce pas dans leur vie privée, mais je leur offre des conseils pratiques pour gérer certaines difficultés, en restant toujours centré sur leur formation et leur développement professionnel.

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

DES CHANGEMENTS AU BUREAU COMMUNAL



La commune a engagé au 1^{er} juillet dernier son nouveau comptable en la personne de **M. Richard Bonvin**. Fort de plusieurs années d'expériences professionnelles dans la gestion et la comptabilité, il a œuvré essentiellement dans plusieurs sociétés privées en Suisse, parallèlement à une carrière au sein de la Confédération. Amoureux de notre région, marié et domicilié à

Saint-Gingolph France, c'est avec plaisir et beaucoup d'enthousiasme qu'il a intégré le bureau communal pour se mettre au service de la population.

Gratifié d'une maturité professionnelle commerciale et d'un brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité, M. Bonvin s'est très vite intégré dans son nouveau poste ; il a participé activement durant l'été à la mise en place du nouveau logiciel informatique de comptabilité (Citizen) et repris en mains les finances communales, mesurant rapidement les impératifs posés par le canton en matière de gestion financière. Il s'est attaché à travailler dans sa nouvelle fonction avec beaucoup de conviction en se montrant soucieux des intérêts communaux.

Ouvert et professionnel, orienté « service public », il s'est donc mis immédiatement au service des habitants, accordant une grande priorité au dialogue avec le citoyen et, plus généralement, à donner satisfaction à la clientèle. C'est toujours avec un sourire aux lèvres et un brin d'humour qu'il se fera une joie de rencontrer la population. On lui souhaite donc un bon accueil et nos meilleurs vœux dans son activité professionnelle.

Côté secrétariat, **M. Christian Richard**, secrétaire communal depuis 2020, a fait valoir ses droits à la retraite et quittera ses fonctions à la fin de l'année 2025. La commune le remercie pour son engagement et sa contribution au service public et aux missions qu'il a réalisées pour l'intérêt général. Volontaire et expérimenté, M. Richard s'est toujours mis à disposition du Conseil municipal et a fait preuve durant son activité, par son sens de la mesure, par sa loyauté et son expérience en matière de gestion des affaires communales, d'un dévouement constant pour le bien public, tout en mettant en avant les intérêts de la commune. Son implication, ses bons conseils, ses actions toujours équilibrées, à la recherche du consensus et pleines de bon sens, doivent ici être saluées. Le Conseil municipal le remercie chaleureusement et lui souhaite de profiter pleinement de la quiétude de sa retraite.

Pour remplacer le secrétaire et futur retraité, le Conseil municipal, après une mise au concours du poste, a privilégié une solution interne en donnant sa chance à **Mme Julie Stauble**, actuellement au service de la commune en qualité d'employée d'administration et de responsable RH. Tout en gérant en partie des activités liées à l'imposition et à la facturation, celle-ci exerce déjà des activités de secrétariat communal depuis le mois de septembre 2025. Elle fera l'objet d'un engagement comme secrétaire communal dès le 1^{er} janvier 2026 et disposera d'un temps d'essai pour faire ses preuves. Nous lui souhaitons de prendre rapidement la mesure de son nouveau poste et de pouvoir remplir à satisfaction le cahier des charges relevant de son futur emploi.

CONTACTER
VOTRE COMMUNE

 Place de la Croix-Blanche 1

 +41 (0)24 482 70 22

 info@st-gingolph.ch

 www.st-gingolph.ch

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi	09:30-11:30	13:30-18:30
Mardi	09:30-11:30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09:30-11:30	Fermé
Vendredi	09:30-11:30	Fermé

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

LA COMMUNE LANCE UN APPEL À LA CCPEVA POUR LES FONTAINES PUBLIQUES



Le Conseil municipal de Saint-Gingolph a récemment interpellé la Communauté de Communes Pays d'Évian-Vallée d'Abondance au sujet de l'avenir des fontaines publiques. Dans un courrier adressé à la présidente et au vice-président de la collectivité, et dont copie a été envoyée à l'ensemble des maires de l'intercommunalité, la commune a souhaité attirer l'attention sur la disparition progressive de ces éléments emblématiques du patrimoine local.

Depuis plusieurs années, les fontaines de Saint-Gingolph — autrefois lieux de convivialité et témoins d'une histoire partagée — ont vu leur débit s'interrompre. En cause : la facturation de l'eau au tarif standard depuis le transfert de la compétence « eau potable » à la CCPEVA. La consommation continue des fontaines de la commune engendrant un coût trop important, le conseil municipal s'est vu contraint de les fermer et d'y installer des robinets-poussoirs. Une solution transitoire, mais insatisfaisante : « Les bassins se dégradent, les robinets se bloquent à cause du calcaire et les fontaines donnent une impression d'abandon », constate la municipalité.

Un enjeu patrimonial et touristique important

Au-delà de l'attachement sentimental, la commune rappelle que ces points d'eau jouent un rôle dans l'attractivité du territoire. Le Pays d'Évian-Vallée d'Abondance se positionne depuis plusieurs années sur le « slow tourisme » et la valorisation du tourisme itinérant : GR5, GRP Littoral du Léman, ViaRhôna et autres parcours traversent en effet la région. « Les randonneurs et cyclistes ont besoin de trouver des points

d'eau potable sur leur chemin », souligne le courrier. Certaines intercommunalités françaises ont déjà trouvé des compromis pour préserver leurs fontaines : abonnements symboliques à l'euro, forfaits de consommation ou limitation du nombre de fontaines actives. À Saint-Gingolph, cette fermeture forcée paraît d'autant plus paradoxale que le réservoir des Étovères rejette chaque jour plusieurs centaines de mètres cubes d'eau au lac. « Notre territoire ne manque pas d'eau », rappelle la mairie.

Des solutions sont possibles pour maintenir ces équipements de service public

La commune propose donc de rouvrir la discussion avec la CCPEVA afin d'envisager des dispositions particulières dans le règlement de distribution de l'eau potable. Elle suggère que les fontaines, en tant qu'équipements de service public, bénéficient d'un traitement spécifique, à l'image des bornes incendie.

Des conditions cadres pourraient accompagner cette mesure : arrêt automatique en cas de sécheresse, fermeture hivernale coordonnée entre les communes, et installation de robinets économes.

« Nous espérons que cette proposition sera accueillie favorablement », conclut la municipalité, convaincue que ce patrimoine vivant mérite d'être préservé pour les générations futures.

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

LA COMMUNE OBTIENT LE LABEL DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE



Le 18 novembre dernier lors du Congrès des Maires à Paris, la commune de Saint-Gingolph France a reçu officiellement de la Prévention routière le label «Village prudent», avec 1 cœur. Cette démarche confirme l'engagement de la municipalité contre la violence routière et pour la promotion du respect du code de la route, par tous les usagers quels qu'ils soient. Le panneau officiel sera posé en début d'année à l'entrée du village.

Le jury a noté la qualité des aménagements routiers et piétons réalisés ces dernières années. Ils ont pu prendre connaissance du chantier de requalification de la route de Novel, comprenant la création de plusieurs chicanes et d'un plateau surélevé sur le carrefour en haut de l'église. Ce genre d'aménagements est appelé à être déployé sur d'autres rues si l'on veut redonner leurs places aux piétons et aux cyclistes. Le passage à 30 km/h du centre-bourg et de la traversée de Brêt ont également été salués. Des pistes ont été données par les experts pour forcer encore plus le respect de cette limitation.

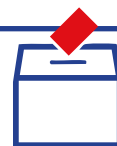
Évidemment, certains automobilistes prennent encore la traversée de notre commune pour une piste de rallye, quand d'autres utilisent les trottoirs ou les places réservées aux services comme parking voiture ou moto. Il y a encore énormément de travail pour faire changer les mentalités, et le retour à plein de l'effectif de la brigade de gendarmerie d'Evian est une bonne nouvelle pour cela.

- 8ème édition du label
- 637 communes labellisées en France
- 2 dans le Chablais (Loisin et Saint-Gingolph)



EN BREF...

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



En vue des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, vous avez jusqu'à début février pour vous inscrire sur les listes électorales :

- jusqu'au mercredi 4 en cas d'inscription en ligne sur le portail du Service Public ;
- jusqu'au jeudi 6 en cas d'inscription en mairie, en personne.

À noter également que le mode de scrutin pour les municipales a changé : les communes de moins de 1'000 habitants comme Saint-Gingolph passent au scrutin de liste paritaire avec alternance. Le panache (rayer un nom ou en ajouter un) est donc dorénavant une cause de nullité du bulletin. Un affichage sera effectué dans le bureau de vote pour rappeler ces nouvelles règles.



CONTACTER VOTRE COMMUNE

- 3 rue de la Puyaz
- +33 (0)4 50 76 72 28
- mairie@st-gingolph.fr
- www.st-gingolph.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi	09:00-12:00	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	Fermé	15:00-18:00
Vendredi	09:00-12:00	Fermé



**SAINT-
GINGOLPH**
Haute-Savoie | Valais

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS 2026 1^{ER} SEMESTRE

JANVIER

Soirée des vœux gingolais

Samedi 10 janvier à 19h30
Espace.s Horizons Lémaniques

Bal du Nouvel-an

Samedi 10 janvier à 21h00
Espace.s Horizons Lémaniques
Animé par Lou Veros, buvette

Loto traditionnel

Dimanche 18 janvier dès 14h30
Espace.s Horizons Lémaniques

FÉVRIER

38ème Carnarioule «Carn'America»

du samedi 14 au mardi 17 février
Salle polyvalente

MARS

CommUne histoire

Mercredi 4 mars
Salle polyvalente

Biblio Week-end

Dimanche 8 mars dès 14h30
Bibliothèque

Loto de la Mi-Carême

Dimanche 15 mars dès 14h30
Espace.s Horizons Lémaniques

Course des enfants

Samedi 28 mars dès 10h00
Quai André Chevallay

AVRIL

Soupe de carême

Vendredi 3 avril dès 18h00
Salle polyvalente

The Raclette Tour 2026

Dimanche 19 avril dès 11h00
Espace.s Horizons Lémaniques
Avec Chicandier

Concert annuel

Samedi 25 avril à 20h00
Salle polyvalente

Soirée Globe-trotteur

Mercredi 29 avril à 20h00
Salle polyvalente

MAI

Matinée d'entretien du matériel de fête

Dimanche 3 mai dès 08h00
Pôle d'activités du Crêt

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Vendredi 8 mai à 18h30
Monument



Ateliers «Né pour lire» à la bibliothèque, de 9h15 à 10h15

Mercredi 15 janvier 2026
Mercredi 12 février 2026
Mercredi 18 mars 2026
Mercredi 16 avril 2026
Mercredi 20 mai 2026
Mercredi 17 juin 2026

JUIN

Nettoyage citoyen du village

Samedi 5 juin dès 9h00
RDV Parvis Sabine Weiss

Trail du Grammont

Samedi 20 juin
Départs/arrivées Place du Château

Kermesse de l'école Inauguration des travaux

Vendredi 26 juin dès 16h30
École André Zénoni

Fête du Sauvetage Manche du Super-Challenge

Samedi 27 juin dès 14h00
Quai André Chevallay

JUILLET

Fête nationale

Lundi 13 juillet dès 19h00
Esplanade des Voiles

Fête de l'Alpage

Samedi 18 juillet dès 10h30
Alpage de Neuvaz, Novel

Commémoration de la Tragédie de Saint-Gingolph

Judi 23 juillet à 18h30
Monument des Fusillés



Musée des Traditions et des Barques du Léman

Ouverture dès le 1er juin 2026

Juin et septembre :
les samedis et dimanches
de 14h00 à 17h00

Juillet-août :
tous les jours de 14h00 à 17h00





Les autorités communales et municipales de Saint-Gingolph ont le plaisir de vous convier à la

SOIRÉE DES VŒUX

qui se déroulera le **samedi 10 janvier 2026 à 19h30**
à l'Espace.s Horizons Lémaniques.

dès 21h00 : BAL avec LOU VEROS

avec buvette sur place

Disclaimer: we offer no warranty or representation as to the accuracy of the information on our website.



**EVENT-
SCHEDULE**